

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 OCTOBRE 2015

AGGLOPOLYS – PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) : transfert de compétence – modification des statuts

La loi oblige l'Agglo à prendre cette compétence au plus tard en mars 2017. Un nombre important de communes étant encore en POS ou en cartes communales, ont l'obligation de se mettre en conformité avec la réglementation avant le 1^{er} janvier 2016 ou au plus tard au 1^{er} janvier 2017 en fonction des situations. L'Agglo a décidé d'anticiper le transfert de compétence afin de limiter les situations critiques auxquelles 19 communes pourraient être confrontées.

Le Conseil Municipal valide ce transfert (7 voix « pour » et 8 abstentions).

SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution Electricité Loir-et-Cher) : modifications statutaires

Un récent courrier du Président mentionne, qu'en date du 3 septembre dernier, les délégués syndicaux ont adopté la modification des statuts consistant en une diversification de leurs compétences (bornes de recharges pour véhicules électriques et l'éclairage public).

L'ensemble du Conseil valide ces modifications.

Modification du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées)

Le Comité départemental souhaite modifier certains chemins de grandes randonnées. Les membres du Conseil acceptent cette décision, à l'unanimité.

Cimetière : travaux de réhabilitation du mur de clôture et de deux chapelles, réalisation d'un jardin du souvenir : demande de subvention DSR (Dotation Solidarité Rurale)

En 2015, fin de la procédure de relevage des tombes et création d'un parking. Le montant de cette 1^{ère} tranche s'élève à 58 419 €.

En 2016, les travaux se poursuivront avec la création d'un jardin du souvenir, la réfection du mur et de 2 chapelles, la restauration du portail et la toiture des chapelles. Le montant total des travaux est estimé à 75 000 €. Des demandes de subvention seront faites (DSR et réserve parlementaire).

Quatorze membres du Conseil votent « pour », un seul s'abstient.

Ecoles Privée et Publique : forfait scolaire 2015/2016

Validation du montant du forfait scolaire par l'ensemble du Conseil Municipal (930,16 € pour les élèves de maternelle, et 374,21 € pour les élèves de primaire).

Participation communale : spectacle de Noël – écoles publique et privée

Le prix de revient par enfant est de 3,55 €. Le Conseil Municipal maintient sa décision de participation, uniquement pour les enfants de Cheverny scolarisés à l'école publique et privée.

Collégiens et lycéens : participation financière communale aux séjours linguistiques et sportifs

La commune maintient sa participation de 50 €.

Repas séniors :

Le déjeuner se déroulera le samedi 12 décembre à partir de 12 h 30 au restaurant « La Rousselière ».

Rapport d'activité d'Agglopolys

Voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Agenda d'accessibilité

Les bâtiments de la commune (mairie, église, office du tourisme, salles des fêtes, de danse et des séniors) doivent répondre à un certain nombre de normes pour les handicaps physiques, visuels et auditifs. Le dossier de demande d'étude était à remettre le 27 septembre au plus tard.

Madame le Maire a adressé un courrier pour demander un délai supplémentaire en raison de la technicité du dossier.

Le Conseil valide cette demande.

Affaires diverses

Inauguration de la route du Golf : organisée par AGGLOPOLYS, lundi 12 octobre à 18 h à la salle des fêtes.

Route de Cormeray : début des travaux ce jour. Les 400 m de voirie coûtent 85 000 €, pris en charge par Agglopolys.

Prochain Conseil Municipal le lundi 2 novembre 2015 à 19 h